



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



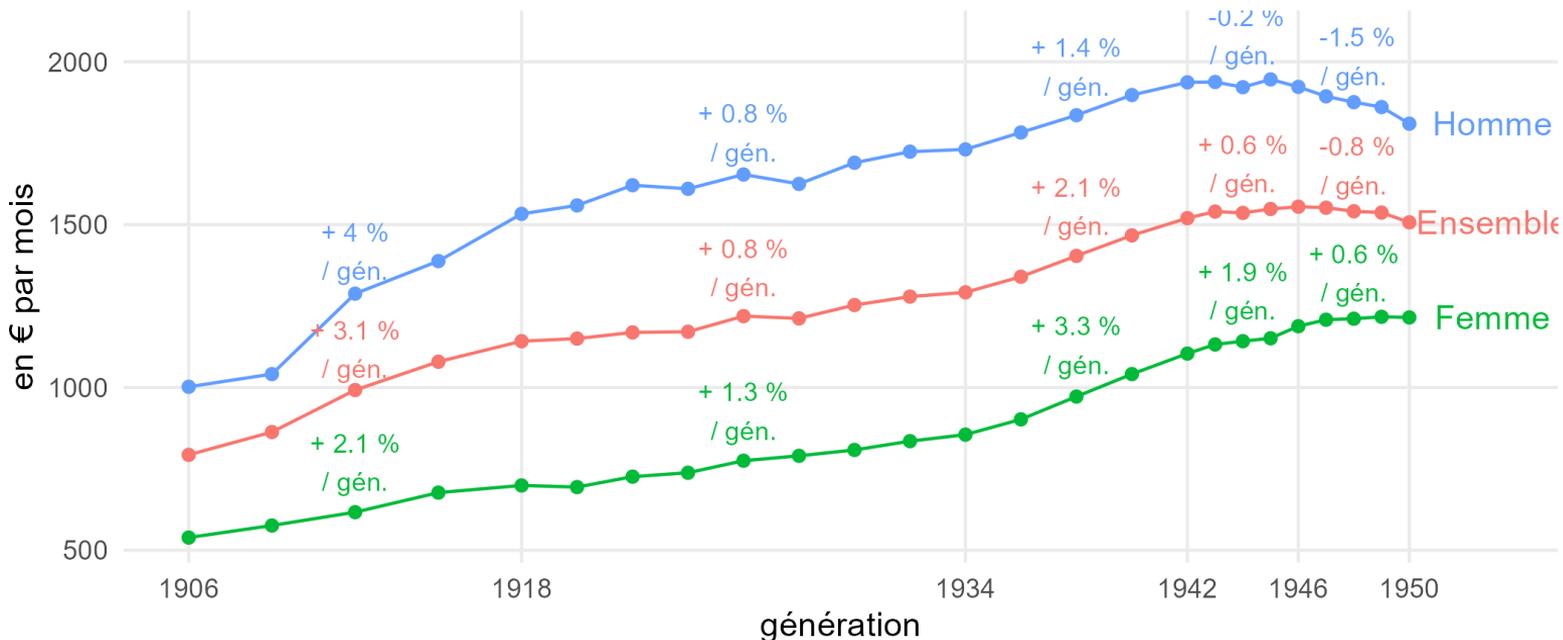
L'évolution des pensions au fil des générations : comment expliquer les inflexions récentes ?

Réunion plénière du COR du 26 janvier 2023

Patrick Aubert (IPP / DREES au moment de la réalisation des travaux statistiques)

Après plus de 30 ans d'augmentation régulière des pensions au fil des générations, une inversion parmi les premières générations du *baby-boom*

Graphique 1 : Pension moyenne par génération



Lecture : Entre les générations 1906 et 1918, la pension moyenne de droit direct des hommes augmente d'en moyenne +4 % par génération.
 Champ : Résidents en France ayant liquidé un droit direct de retraite avant le décès.
 Pensions de droit direct brutes (c'est-à-dire avant prélèvement sociaux) en 2016.
 Source : échantillons interrégimes de retraités (EIR) 1988 à 2016, DREES

Une méthode de décomposition comptable des variations de pension

Dans les régimes de base, le montant de pension est calculé en tenant compte de la durée de carrière :

$$\text{Pension de retraite} = \underbrace{(50 \% \times \text{Salaire de référence})}_{\substack{\text{Effet du} \\ \text{Montant de retraite} \\ \text{purgé de la durée} \\ \text{de carrière}}} \times \underbrace{\text{prorata de carrière}}_{\substack{\text{Effet de la} \\ \text{durée de carrière} \\ \text{(dans la limite d'une} \\ \text{carrière complète)}}$$

⇒ Permet de décomposer l'évolution des pensions en **trois composantes** :

- 1) Structure par régime de retraite, découlant de la structure de l'emploi (salariés, indépendants, etc.)
- 2) Durées des carrières (dont poids des carrières complètes ou incomplètes)
- 3) Pension « en équivalent carrière complète » (EQCC)

Comprendre la notion de pension « en équivalent carrière complète » (EQCC) : *Exemples pratiques*

Exemple d'un retraité :

- né en 1948 (durée légale d'une carrière complète = 40 ans),
- avec un salaire de référence (salaire moyen des 25 meilleures années) de 2 000 € par mois, et des
- points validés dans les régimes complémentaires pour un équivalent de pension de 20 € par année de carrière en moyenne

Trois cas de figures pour la durée de carrière :

1) 40 ans travaillés :

- Carrière complète \Rightarrow pension de **1000 €** à la CNAV (= 50 % x 2000 €) et de **800 €** (= 40 * 20 €) à l'Arrco
- Prorata de carrière de 100 % \Rightarrow *Pensions EQCC = Pensions*

2) 42 ans travaillés :

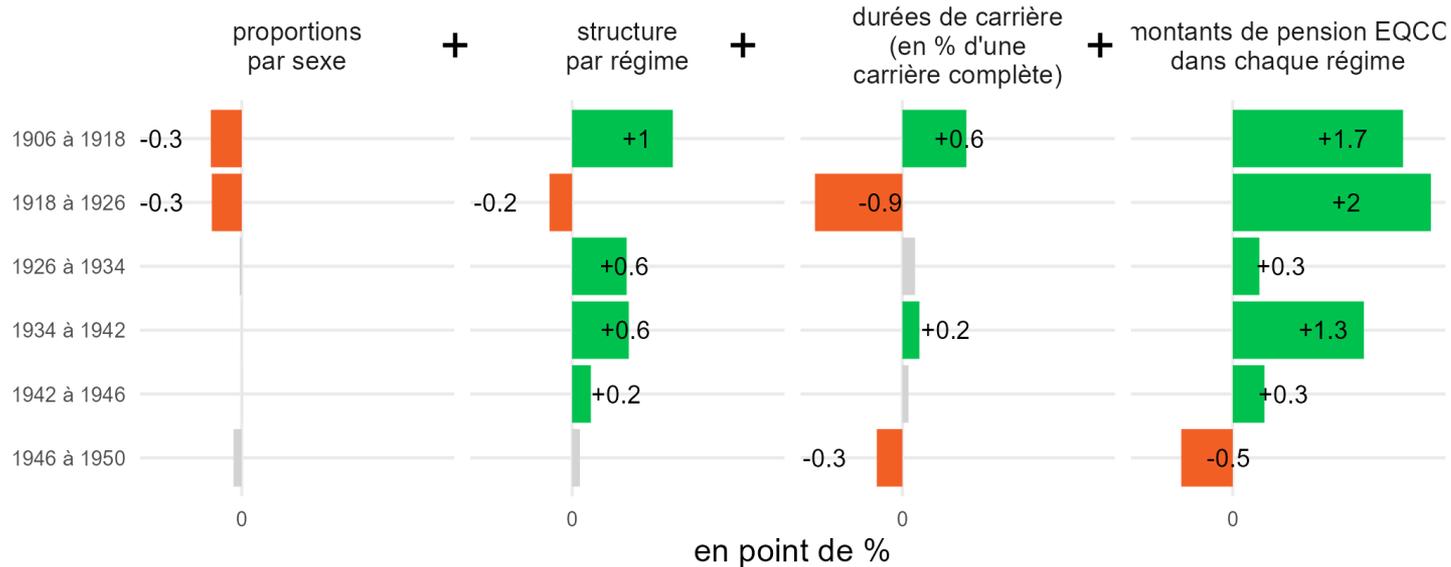
- Carrière complète (bornée à 100 % dans le régime de base) \Rightarrow pension de **1000 €** à la CNAV (= 50 % x 2000 €)
- Pension de **840 €** à l'Arrco (= 42 * 20 €)
- On retient en tous régimes le prorata de carrière du régime de base (= 100 %) \Rightarrow *Pensions EQCC = Pensions*

3) 35 ans travaillés :

- Carrière incomplète : prorata de carrière égal à $35/40 = 87,5\%$ \Rightarrow pension de **875 €** à la CNAV (= 87,5 % 50 % x 2000 €)
- Pension en EQCC à la CNAV = Pension effective / prorata de carrière \Rightarrow *Pension EQCC = 1 000 € / mois*
- À l'Arrco : pension effective de **700 €** (= 35 * 20 €), mais pension EQCC de 800 € (= 700 / 87,5 %)
- \Rightarrow *Pensions EQCC identiques à celles du cas 1*

Les principales contributions à l'évolution des pensions

Graphique 2 : Contributions à la variation de la pension moyenne d'une génération à la suivante



Lecture : L'évolution de la structure par régime contribue à augmenter la pension moyenne de 1 point de % par génération en moyenne entre les générations 1906 et 1920.

Champ : Résidents en France ayant liquidé un droit direct de retraite avant le décès.

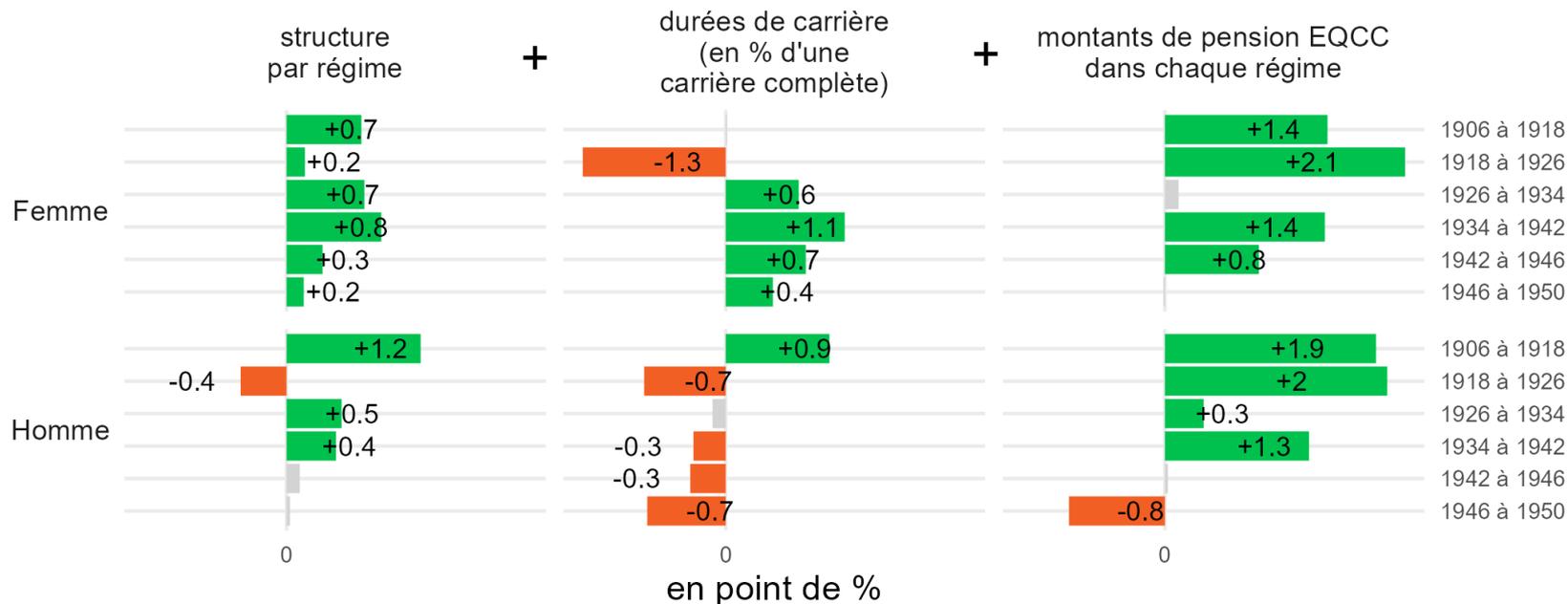
Source : échantillons interrégimes de retraités (EIR) 1988 à 2016, DREES

Trois facteurs derrière la baisse récente des pensions :

- 1) **Diminution des pensions EQCC par régime** (contribution de -0,5 % / génération), en rupture par rapport à la dynamique précédente
- 2) **Diminution des durées de carrière** (relativement à la durée de référence d'une carrière complète, pour -0,3 % / génération)
- 3) Certains **moteurs de croissance anciens ne jouent plus** (impact des évolutions structurelles de l'emploi)

Des contributions à la baisse surtout marquées parmi les hommes

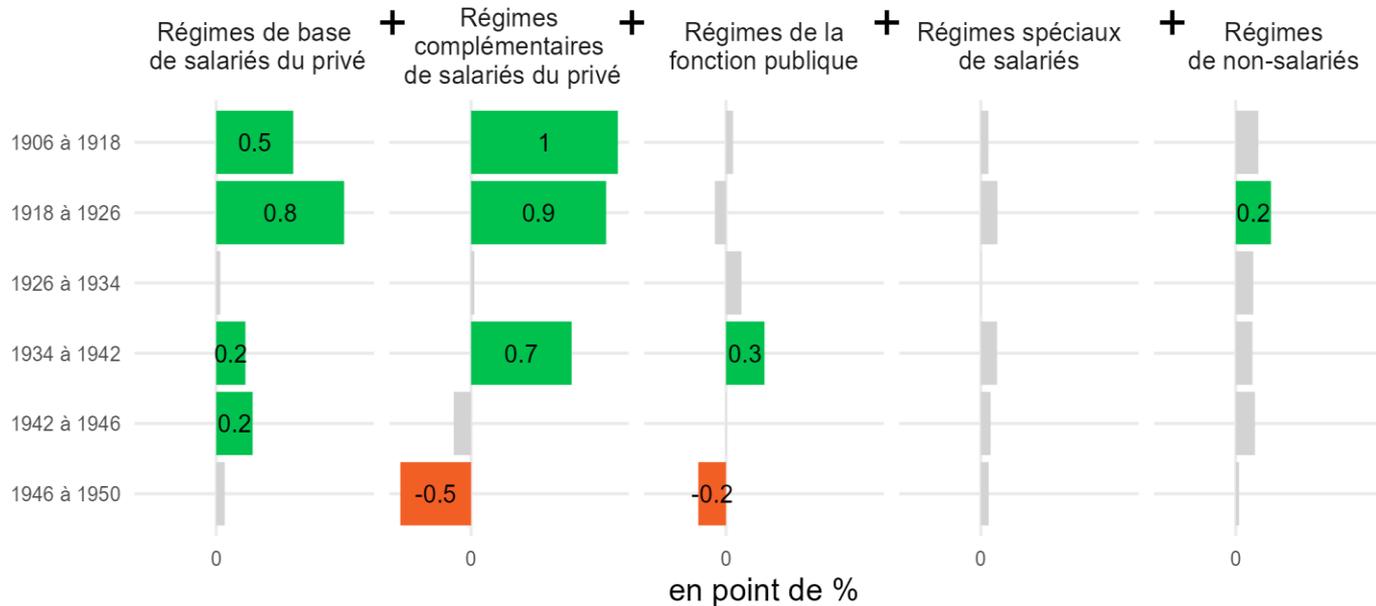
Graphique 2 : Contributions à la variation de la pension moyenne d'une génération à la suivante



Lecture : L'évolution de la structure par régime contribue à augmenter la pension moyenne de 1 point de % par génération en moyenne entre les générations 1906 et 1920.
 Champ : Résidents en France ayant liquidé un droit direct de retraite avant le décès.
 Source : échantillons interrégimes de retraités (EIR) 1988 à 2016, DREES

L'évolution des pensions par régime : une baisse portée pour l'essentiel par les régimes complémentaires de salariés du privé, et dans une moindre mesure par les régimes de fonctionnaires

Graphique 3 : Contributions des évolutions de la pension EQCC par régime



Lecture : L'évolution des pensions en EQCC dans les régimes complémentaires de salariés du privé contribue à une augmentation de 1 point de % par génération en moyenne entre les générations 1906 et 1920.

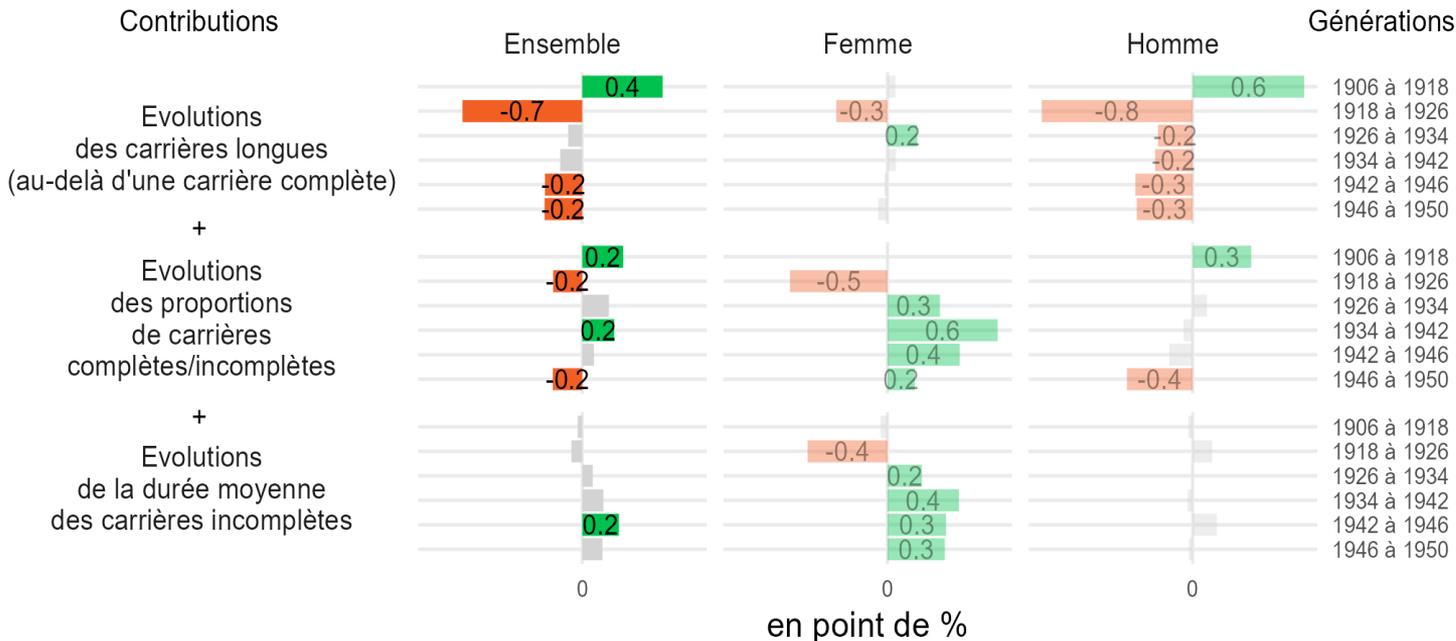
Champ : Résidents en France ayant liquidé un droit direct de retraite avant le décès.

Source : échantillons interrégimes de retraités (EIR) 1988 à 2016, DREES

- Du fait de leur poids dans l'ensemble, la variation tous régimes est surtout liée aux contributions des régimes de salariés du privé
- Les régimes de complémentaires de salariés ont longtemps été le principal moteur de hausse des pensions ; ils représentent maintenant la principale contribution à la baisse
- Dans une moindre mesure, la baisse des pensions en EQCC dans les régimes de fonctionnaire contribue également à la diminution de la pension tous régimes après la génération 1946

La contribution des durées de carrière

Graphique 4 : Contributions des durées de carrière à la variation de pension moyenne entre générations



Lecture : La réduction des carrières longues (de durée supérieure à celle d'une carrière complète) contribue à une baisse de 0,3 point de % par génération en moyenne entre les générations 1946 et 1950.

Champ : Résidents en France ayant liquidé un droit direct de retraite avant le décès.

Source : échantillons interrégimes de retraités (EIR) 1988 à 2016, DREES

- Les polypensionnés peuvent valider plus d'une carrière complète
⇒ les carrières (très) longues jouent aussi, partiellement, sur le montant de pension
⇒ **la diminution de ces carrières (très) longues explique une partie du raccourcissement des carrières masculines**
- En outre, **la proportion de carrières complètes diminue parmi les hommes** des générations les plus récentes
- Parmi les femmes, en revanche, la hausse de la participation au marché du travail au fil des générations continue de jouer à la hausse

En résumé :

Une hausse continue des pensions au fil des générations jusqu'à celles nées au début de *baby-boom*, qui s'explique principalement par :

- L'**augmentation des pensions EQCC, tout particulièrement dans les régimes complémentaires de salariés**, en lien avec leur généralisation dans les années 1970,
- Les **évolutions de la structure de l'emploi** (baisse du non-salariat, notamment agricole, et hausse du salariat)
- Dans une mesure un peu moindre, l'**allongement des carrières féminines**

Une baisse des pensions entre les générations nées en 1946 et 1950, liée principalement à :

- La **baisse des pensions EQCC dans les régimes complémentaires de salariés du privé**, et dans une moindre mesure dans ceux de la **fonction publique**, et
- Au **raccourcissement des carrières masculines** (relativement à la norme de carrière complète), à la fois par la moindre fréquence des carrières « plus que complètes » et par la baisse de la proportion de carrières complètes.

Quid après la génération 1950 ?

- Les données de l'EIR ne permettent pas encore de poursuivre l'analyse sur les générations plus récentes, mais les résultats du modèle ANCETRE de la DREES suggèrent un **retour à une croissance modérée de la pension moyenne au fil des générations nées à partir de 1951**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

Intitulé de la direction/service